

Communiqué de Presse

Paris, le 20 novembre 2007

Souplesse accrue pour le fonds d'épargne salariale Arcancia avec des valeurs liquidatives quotidiennes

Société Générale Asset Management valorise désormais le Fonds Commun de Placement d'Entreprise Arcancia tous les jours d'ouverture de la Bourse.

Les ordres d'achat, de vente ou d'arbitrage portant sur ce fonds d'épargne salariale sont ainsi traités quotidiennement à compter du 16 novembre 2007, au lieu d'une fois par semaine.

Cette nouveauté permettra aux 450 000 investisseurs du FCPE de bénéficier d'une rapidité maximale d'exécution des ordres et d'être plus en phase avec l'évolution des marchés. Sans aucun frais supplémentaire, ils pourront notamment effectuer des arbitrages quotidiens entre les différents compartiments du fonds Arcancia.

Référencé dans plus de 12 000 accords d'épargne salariale (PEE, PEI, PERCO...), le FCPE Arcancia totalise près de deux milliards d'euros d'encours à fin octobre 2007. Avec 18 compartiments, il constitue l'une des offres d'épargne salariale les plus diversifiées du marché et l'une des plus performantes, avec 70 % des encours classés dans les deux premiers quartiles Standard & Poor's à fin octobre 2007 et sur trois ans glissants.

Société Générale

Société Générale est l'un des tout premiers groupes de services financiers de la zone euro. Avec 120 000 personnes dans le monde, son activité se concentre autour de trois grands métiers :

- Réseaux de détail & Services financiers qui comptent 27,6 millions de clients particuliers en France et à l'international.
- Gestions d'actifs & Services aux investisseurs, où le Groupe compte parmi les principales banques de la zone euro avec 2 585 milliards d'euros en conservation et 450,1 milliards d'euros sous gestion à fin septembre 2007.
- Banque de financement & d'investissement, Société Générale Corporate & Investment Banking se classe durablement parmi les leaders européens et mondiaux en marché de capitaux en euro, produits dérivés, et financements structurés.

Société Générale figure dans les cinq principaux indices internationaux de développement durable. www.socgen.com

SERVICE DE PRESSE SOCIETE GENERALE- GIMS

Joëlle ROSELLO +33 (0)1 56 37 18 88 joelle.rosello@sggims.com Jolyon BARTHORPE +33 (0)1 56 37 88 17 jolyon.barthorpe@sggims.com

GIMS/COM - Immeuble SGAM 170, place Henri Regnault 92043 Paris La Défense cedex - France +33 (0)1 42 14 49 48 Fax: +33 (0)1 56 37 28 88

SERVICE DE PRESSE SOCIETE GENERALE

www.socgen.com

Société Générale Asset Management est un des leaders mondiaux de la gestion d'actifs avec €375Md d'actifs gérés à fin septembre 2007.

Filiale du groupe Société Générale, SGAM est un acteur global au modèle résistant et équilibré :

- par son organisation multipolaire : 2 910 collaborateurs, dont 722 gérants et analystes, implantés au cœur des marchés : en Europe, aux Etats-Unis et en Asie ;
- par son activité sur toutes les classes d'actifs : actions, taux, diversifiés ainsi qu'en gestion alternative où SGAM figure parmi les tout premiers avec €69Md sous gestion ;
- par son accès à tous les types de clientèle : institutionnels, distributeurs, entreprises et particuliers, qui bénéficient de ses compétences de pointe et d'un service de proximité.

Grâce aux ventes croisées et à des démarches de qualité et d'innovation permanentes, SGAM fonde sur les seuls besoins client, l'élaboration de solutions de gestion à valeur ajoutée, optimisant les performances et maîtrisant les risques.

SGAM est noté M2 par Fitch Ratings, conservant ainsi depuis 2000 la meilleure note accordée à une société de gestion pour son dispositif global. Cette notation est pour les investisseurs le gage du professionnalisme de ses équipes et de la qualité de son dispositif international. www.sgam.fr

CARACTERISQUES DES FONDS MULTI-ENTREPRISES ARCANCIA

La gamme de fonds multi-entreprises Arcancia est conçue pour satisfaire la totalité des épargnants, quels que soient leur degré d'implication dans la gestion de leur épargne, la durée envisagée pour leur placement et leur degré d'acceptation du risque.

Quel que soit leur degré d'implication, la gamme Arcancia permet aux salariés d'investir leur épargne dans des placements adaptés à leurs attentes :

- Les placements profilés sont conçus pour les épargnants qui ne souhaitent pas s'impliquer activement dans la gestion de leur épargne et préfèrent se reposer intégralement sur l'expertise des gérants;
- Les placements actions sont conçus pour les épargnants avertis souhaitant investir une partie de leur épargne sur des marchés spécialisés (actions France, actions Euro Mid-Cap, actions Monde Technologie, actions Immobilier...).
 - Ils permettent aussi de privilégier une démarche d'investissement socialement responsable, avec un placement **Ethique et Solidaire** géré par une équipe dédiée à l'ISR, en partenariat avec le cabinet de notation éthique Vigéo ;
- Des placements spécifiques sont enfin conçus pour les épargnants cherchant soit à se prémunir contre les risques inflationnistes (Inflation Long Terme), soit à profiter des hausses des marchés actions tout en limitant les risques de pertes (Capital Protégé).

Certains de ces fonds, profilés ou actions, sont des fonds Multi-Gérants. Ils font appel au savoir-faire de SG/Russell Asset Management, spécialiste de la multigestion. Ils s'adressent aux salariés souhaitant que la valorisation de leur capital passe par une diversification internationale des gérants et des styles de gestion.

Quels que soient la durée de placement envisagée et le niveau de risque accepté, la gamme Arcancia, avec ses placements monétaires, obligations et actions, permet d'accompagner tous les projets des épargnants :

- Les placements monétaires doivent être privilégiés à court terme (1 an et moins), par exemple en vue de l'acquisition imminente d'une résidence principale ;
- Les placements obligataires sont recommandés pour des échéances intermédiaires. Ils engendrent des performances tout à fait acceptables à moyen terme (1 à 5 ans), tout en étant moins risqués que les placements actions;
- Les placements actions fournissent le meilleur rapport risque/performance à long terme (plus de 5 ans). Risqués à court/moyen terme, ils demandent un engagement d'épargne sur une période suffisamment longue.